



Délibération n°586
Accueil de Nouvelles Populations
Appel à projets 2018-2021

Réunion du Comité Syndical du 14 juin 2018

Convoqué le sept juin deux mille dix-huit, le Comité syndical s'est réuni le quatorze juin deux mille dix-huit à dix-huit heures pour sa quatre-vingt-septième séance dans la salle d'Assemblée de Clermont Auvergne Métropole, sise 64 avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand.

Monsieur Dominique ADENOT, Président de séance, procède à l'appel des membres.

87^e Séance

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Monsieur Dominique ADENOT
Madame Nadine ALAPETITE
Monsieur Jean-Claude ARESTÉ
Monsieur José BELDA
Monsieur Roland BONJEAN
Monsieur Nicolas BONNET
Monsieur Frédéric BONNICHON
Monsieur Jean-Pierre BUCHE
Monsieur Jean-Marie CHAPOULY
Monsieur Jean-Michel CHARLAT
Madame Cécile CHARREIRE
Monsieur Jacques CHEVALIER
Monsieur Alain DEAT
Monsieur Jean-François DEMÈRE
Monsieur Joël DERRÉ
Monsieur Gérard DUBOIS
Madame Martine FAUCHER
Madame Hélène FEDERSPIEL
Monsieur Roger GARDES

Monsieur René GUÉLON
Monsieur Gérard GUILLAUME
Monsieur Jean-Pierre HÉBRARD
Monsieur Jean-Maurice HEINRICH
Monsieur Michel LACROIX
Monsieur Jean-Marc MORVAN
Monsieur Bertrand PASCUTO
Monsieur Gilles PETEL
Madame Catherine PHAM
Monsieur Jérôme PIREYRE
Monsieur Yves PRADIER
Monsieur Michel PROSLIER
Monsieur Marc REGNOUX
Madame Marie-José TROTE
Monsieur Bruno VALLADIER
Monsieur Dominique VAURIS
Monsieur Gérard VIALAT
Monsieur Jacques VIGNERON
Monsieur Gilles VOLDOIRE

Avaient donné pouvoir :

Monsieur Olivier BIANCHI
Monsieur Philippe GAILLARD
Monsieur Didier IMBERT
Monsieur Jacques LARDANS
Monsieur Yves LIGIER
Monsieur Christian MÉLIS
Monsieur Alain PAULET
Monsieur Pierre PÉCOUL

À Monsieur Roger GARDES
À Monsieur José BELDA
À Monsieur Jean-Pierre HÉBRARD
À Monsieur Gérard GUILLAUME
À Monsieur Frédéric BONNICHON
À Jean-Maurice HEINRICH
À Monsieur Marc REGNOUX
À Monsieur Gérard DUBOIS

Étaient excusés / absents :

Madame Pascale AMEIL
Monsieur Jérôme AUSLENDER
Monsieur Jacques BEAUJON
Madame Martine BELLEROSE
Monsieur Michel BEYSSI
Monsieur Olivier BIANCHI
Monsieur Roland BLANCHET
Monsieur Serge CHARLEMAGNE
Monsieur Gérard CHANSARD
Monsieur Cyril CINEUX
Monsieur Jean-Christian COURCHINOUX
Monsieur Jean-Paul CUZIN
Monsieur Antoine DESFORGES
Monsieur Laurent DIAS
Monsieur Philippe GAILLARD
Madame Blandine GALLIOT
Monsieur Louis GISCARD D'ESTAING

Monsieur Dominique GUÉLON
Monsieur Mohand HAMOUMOU
Monsieur Didier IMBERT
Monsieur Jacques LARDANS
Monsieur Grégory LÉPÉE
Monsieur Yves LIGIER
Monsieur Christian MÉLIS
Monsieur Jean-Henri PALLANCHE
Monsieur Alain PAULET
Monsieur Gilles PAULET
Monsieur Pierre PÉCOUL
Monsieur Jean-Philippe PERRET
Monsieur Pascal PIGOT
Monsieur Hervé PRONONCE
Madame Marie-Jeanne RAYNAL
Monsieur Christian SIMONET
Monsieur Nicolas WEINMEISTER

Monsieur le Président de séance constate que le quorum est atteint.

**Accueil de Nouvelles Populations
Appel à projets 2018-2021**

Monsieur le Président explique que le partenariat Massif Central a lancé en fin d'année dernière un nouvel appel à projets « Relever le défi démographique », afin de soutenir les politiques d'attractivité des territoires sur la période 2018- 2021.

Le Grand Clermont a déposé une candidature le 30 avril dernier, afin de conforter sa politique d'accueil de nouvelles populations engagée en 2010. En effet, bien que la situation démographique du territoire se redresse, elle reste en-deçà des objectifs du SCoT. Les efforts doivent donc être poursuivis et ce, dans un contexte institutionnel métamorphosé. La perte du statut de capitale régionale de Clermont-Ferrand en 2016 n'est pas sans conséquences pour le territoire : perte de visibilité et d'influence et glissement de certaines fonctions et emplois de commandement, dans le public comme dans le privé, de Clermont-Ferrand vers Lyon. Ces évolutions sont de nature à fragiliser les emplois et activités métropolitaines supérieures qui étaient pourtant en hausse depuis 2009 ; une situation d'autant plus préoccupante que les entreprises restent confrontées à des difficultés de recrutement, liées à l'image renvoyée par le territoire et/ou l'intégration professionnelle du conjoint.

Dans le même temps, les recompositions territoriales des régions et des EPCI offrent de nouvelles opportunités. La grande aire urbaine de Clermont-Ferrand est devenue la quatrième métropole de la nouvelle région, après Lyon, Grenoble et Saint-Étienne. Elle entend se positionner comme la métropole d'équilibre de l'ouest régional. De plus, sa position géographique et son poids démographique en font la polarité incontestable du Massif Central. Ce double rôle d'entraînement de la métropole clermontoise, à l'échelle de la région comme du Massif Central, lui donne une responsabilité majeure vis-à-vis des autres territoires du Grand Clermont, celle d'attirer puis de redistribuer les nouveaux arrivants, les porteurs de projets et les entreprises.

C'est dans cette logique de développement réciproque et harmonieux de l'ensemble du territoire, que le Grand Clermont a présenté pour la première fois depuis 2010 une opération dite « collaborative », c'est-à-dire comprenant un portage d'actions par Clermont Auvergne Métropole et Riom Limagne et Volcans. Cette opération s'articule autour de 4 grands axes, déclinés en actions :

- **Promouvoir le dynamisme du Grand Clermont**

Le territoire du Grand Clermont souffre toujours d'un déficit d'image qui freine les candidats à l'installation. Une stratégie de marketing associée à des actions de promotion du territoire permettra de dépasser cet inconvénient. C'est pourquoi, Clermont Auvergne Métropole porte un projet de création d'un portail web « attractivité économique », adossé à un récit économique.

De même, le Grand Clermont engagera des actions de communication en partenariat avec quelques grandes écoles et filières universitaires à destination des diplômés, partis du territoire à la fin de leur cursus, pour les inciter à devenir ambassadeur du territoire et éventuellement leur donner envie d'y revenir.

- **Offrir un environnement favorable aux porteurs de projets et nouveaux arrivants.**

L'objectif ici est d'innover pour agir sur la problématique du recrutement et de l'emploi du conjoint en proposant des journées-découverte pour la famille du salarié recruté, arrivé seul sur le territoire : réseautage entre entreprises et « conjoints » et découverte du territoire sous ses aspects « pratiques » : logement, école, etc. Bien entendu, l'animation du réseau de l'accueil, l'accompagnement des porteurs de projets et des nouveaux arrivants et la diffusion d'offres de création/reprise se poursuivent.

- **Conforter la place des élus au cœur de la démarche d'attractivité**

Les élus sont les premiers ambassadeurs de leur territoire. C'est pourquoi, la commission attractivité souhaite lancer un cycle de formations-actions, pour développer sur le Grand Clermont une culture de l'accueil. Ce cycle de formation se conclura par la réalisation d'un guide « Accueil » à destination des élus.

- **Renforcer les pôles de vie, les territoires péri-urbains et ruraux**

La force du Grand Clermont est d'offrir de multiples possibilités d'habiter le territoire : en cœur urbain, dans des pôles de vie ou dans les territoires péri-urbains et ruraux. Pour que le rôle d'attracteur puis de diffuseur de la métropole s'exerce, cela implique que les territoires voisins soient mobilisés dans des actions d'attractivité et de dynamisation de leurs territoires en faveur de l'emploi, de l'habitat, des commerces et services de proximité et de la mobilité... C'est pourquoi, Riom Limagne et Volcans est engagée dans une démarche de revitalisation des centres bourgs, avec une première étude menée sur le pôle de vie d'Ennezat, qui fera l'objet d'un partage d'expérience à l'échelle du Grand Clermont. Deux autres démarches seront portées par le Grand Clermont d'économie circulaire avec des entreprises de Billom Communauté et de coordination des EPCI sur la question du maillage du territoire en tiers-lieux.

Plan de financement

Le budget de l'opération s'élève à 238 614€ sur 3 ans, financé à hauteur de 41,91% par le FEDER Massif Central.

	DÉPENSES					RECETTES		
	2018	2019	2020	2021	TOTAL	Autofinanc.	FEDER	TOTAL
GRAND CLERMONT								
Salaire	12.156,00	36.468,00	36.468,00	24.312,00	109.404,00	0,00	0,00	0,00
Frais de mission	1.823,40	5.470,20	5.470,20	3.646,80	16.410,60	0,00	0,00	0,00
Économie circulaire	0,00	15.000,00	0,00	0,00	15.000,00	0,00	0,00	0,00
Journée découverte	0,00	4.380,00	4.380,00	2.190,00	10.950,00	0,00	0,00	0,00
Formation élus	0,00	1.800,00	1.800,00	900,00	4.500,00	0,00	0,00	0,00
Guide accueil	0,00	0,00	0,00	325,20	325,20	0,00	0,00	0,00
Annuaire du réseau de l'accueil	0,00	349,20	0,00	0,00	349,20	0,00	0,00	0,00
Traiteur (journées découverte + soirées NA)	0,00	2.580,00	2.580,00	1.515,00	6.675,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GRAND CLERMONT	13.979,40	66.047,40	50.698,20	32.889,00	163.614,00	95.043,37	68.570,63	163.614,00
CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE								
Portail attractivité	22.500,00	22.500,00	0,00	0,00	45.000,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL CAM	22.500,00	22.500,00	0,00	0,00	45.000,00	26.140,50	18.859,50	45.000,00
RIOM LIMAGNE ET VOLCANS								
Étude de revitalisation	0,00	30.000,00	0,00	0,00	30.000,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL RLV	0,00	30.000,00	0,00	0,00	30.000,00	17.427,00	12.573,00	30.000,00
TOTAL ENSEMBLE	36.479,40	118.547,40	50.698,20	32.889,00	238.614,00	138.610,87	100.003,13	238.614,00

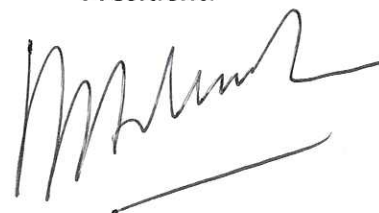
Monsieur le Président propose d'approuver la candidature déposée par le PETR du Grand Clermont le 30 avril 2018, de l'autoriser à signer tout document relatif à cet appel à projets et de décider qu'en cas de recevabilité du dossier, les crédits nécessaires seront prévus au budget de l'exercice 2018.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **D'approuver la candidature à l'appel à projets 2018-2021 déposé par le PETR Le Grand Clermont le 30 avril 2018 ;**
- **Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président à signer tout document se rapportant à cet appel à projet ;**
- **Dit que les crédits nécessaires seront prévus au BP en cas de recevabilité du dossier.**

À Clermont-Ferrand, lundi 18 juin 2018.

**Dominique ADENOT,
Président.**



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-200048171-20180614-DCS586-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/06/2018

Publication : 25/06/2018